Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 55 (1929)
Heft: 16

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'organisation des travaux de la «Commission suisse de corrosion» et de son office de contrôle.

Dans le numéro de juillet courant du « Bulletin de l'Association suisse des Electriciens », M. *H.-F. Zangger*, ingénieur, expose l'activité de cette commission et de son office de contrôle dont il est le chef hautement qualifié.

La « Commission suisse de corrosion » a été fondée, de concert, par la « Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux », l'« Union d'entreprises suisses de transport » et l'« Association suisse des Electriciens », « dans le but d'étudier les moyens d'atténuer autant que possible les dégâts provenant du vagabondage du courant continu ». Cette commission se dota, pour remplir son mandat, de « l'Office de contrôle » visé ci-dessus, organisme technique apte à exécuter toutes les opérations de mesure et toutes les investigations utiles, qui met ses services à la disposition des intéressés — et ils sont très nombreux — au refrènement de l'action agressive des courants telluriques sur les objets métalliques enterrés (conduites d'eau et de gaz, câbles, etc.). Si, par exemple, l'exploitant d'un chemin de fer électrique à courant continu et les propriétaires de canalisations souterraines voisines sont tous d'accord, l'Office de contrôle examine les installations en cause et propose des mesures convenables pour diminuer les courants vagabonds en se basant sur les « Règles » élaborées à cet effet par la Commission suisse de corrosion. Le même Office soumet aussi, avec l'agrément des intéressés, les installations exposées à des modifications propres à favoriser l'émission de courants vagabonds, à un contrôle périodique dont les résultats sont communiqués auxdits intéressés.

C'est ainsi que, de 1919 à la fin de l'année dernière, l'Office en question a porté ses investigations sur 26 chemins de fer et tramways électriques représentant 611 km de voies et que, depuis 1924, des contrats de cinq ans ont été passés avec 14 tramways (425 km de voies) en vue d'un contrôle périodique régulier.

Depuis 1924, ce contrôle s'est traduit, entre autres, par la mesure de la résistance électrique de 108 873 joints de rails et par l'examen, pour en déceler les fissures, de 30 273 joints soudés à l'aluminothermie.

Les résultats de cette activité sont réjouissants puisque « grâce aux efforts coordonnés de tous les intéressés et de l'Office de contrôle, on est parvenu à améliorer très sensiblement les conditions existantes dans un grand nombre de chemins de fer suisses, en ce qui concerne la protection des canalisations souterraines contre le danger de corrosions électrolytiques ».

Dans un appendice à son article, M. Zangger décrit les méthodes et l'appareillage, souvent très ingénieux, que l'Office de contrôle met en jeu pour remplir les missions qui lui sont confiées.

Cours théorique et pratique sur le béton armé organisé par la Société suisse des ingénieurs et des architectes, à Lausanne, en octobre 1929.

Le libellé paru à la page 176 de notre dernier numéro, du sujet des deux leçons que fera M. le professeur M. Paschoud est inintelligible. Le voici rectifié : *Représentation de la ligne élastique des poutres droites ou moyen de séries trigonométriques. Calcul des systèmes hyperstatiques d'ordre élevé par la décomposition en systèmes fondamentaux.*

SOCIÉTÉS

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués tenue le samedi 4 mai 1929, à 16 heures, dans la Salle du Grand Conseil, à Sion.

(Suite et fin.) [1]

5. *Budget et cotisation pour 1929.* — Le *président* propose de laisser la cotisation pour 1929 à 12 fr. et recommande l'adoption du budget 1929. Cette adoption a lieu sans discussion.

7. *Discussion et divers.* — Le *président* donne à l'assemblée quelques aperçus sur l'activité du Comité central.

La question de la *protection du titre d'ingénieur* est actuellement à l'étude. Une commission de 7 membres collationne les documents rassemblés par le secrétariat sur les expériences faites à l'étranger dans le sens d'une protection du titre ou de mesures similaires. Cette question sera traitée devant la Société à la première occasion.

Le *B. S. A.* nous annonce qu'il envisage l'édition d'un *catalogue suisse du bâtiment* qui présenterait les spécialités techniques relatives au bâtiment, et il nous a demandé le soutien moral de la *S. I. A.* pour cette édition.

Le Comité central est favorable à l'idée, mais il estime que différents points doivent tout d'abord être éclaircis. Deux membres de la *S. I. A.* sont chargés de prendre contact avec le *B. S. A.* dans ce sens.

L'édition de la *Maison Bourgeoise* a avancé d'un grand pas au cours de l'année passée. Les volumes Soleure et Bâle II seront édités cette année. Les documents pour le volume Tessin sont au complet, mais l'achèvement demandera un gros effort financier, ce qui obligera peut-être le Comité central à s'adresser aux membres pour leur demander les crédits nécessaires.

Le Comité central a été amené à adresser par deux fois des pétitions au Conseil Fédéral, en particulier le 22 mai 1928 au sujet des *endiguements de torrents*, et le 23 octobre 1928, relativement à la *régularisation du niveau du lac Léman*. Ces pétitions ont donné lieu à un entretien entre le Comité central et les représentants des Services fédéraux.

La réponse du Conseil Fédéral à la pétition relative au lac Léman laissait entendre que la commission nommée par la *S. I. A.* n'avait pas eu toute la neutralité désirable.

Nous ne pouvions accepter ce reproche, et le 1er mai 1929 eut lieu une entrevue entre une délégation de la *S. I. A.* et M. le Conseiller fédéral Pilet, au cours de laquelle ce dernier a émis les vœux suivants :

1. Au cours des études de questions techniques d'intérêt général, la *S. I. A.* doit s'efforcer d'éliminer toute influence politique.

2. Il serait désirable que les questions mises à l'étude ne soient pas seulement examinées au point de vue technique, mais aussi au point de vue économique. En outre, il serait bon de tenir compte des tractations d'ordre international éventuellement en cours.

3. Ceci montre qu'il est recommandable de ne pas ouvrir la discussion publique de ces questions avant d'avoir pris contact avec le département intéressé. On peut à cette occasion examiner en même temps s'il n'est pas possible aux deux parties d'arriver à une entente pour l'action ultérieure de la *S. I. A.*

M. le Conseiller Pilet s'est offert très aimablement à recevoir à chaque occasion une délégation de la *S. I. A.* pour un examen permettant d'éviter de chaque côté d'éventuels malentendus.

Au reste, on a pu constater qu'il a été tenu compte en majeure partie des projets établis par la *S. I. A.* dans ses pétitions.

Le *président* fait un résumé sommaire des pourparlers engagés avec M. C. Jegher par le Comité central, au sujet des rapports avec la « Schweizerische Bauzeitung ». Il a été prévu entre autres d'éditer un supplément contenant les nouvelles

[1] Voir *Bulletin technique* du 27 juillet 1929, page 178.

de la Société, qui serait envoyé à chaque membre. L'établissement de ces nouveaux rapports fera l'objet d'une conférence de présidents l'automne prochain.

M. *Paris* expose les grandes lignes du *cours sur le béton armé*, qui aura lieu *à Lausanne* en automne 1929. Ce cours est fixé au 8 octobre. Il s'étendra sur quatre jours, et comprendra des conférences sur la théorie (7 heures), essais de matériaux et contrôle sur les chantiers (6 heures), exemples de construction (8 heures), et généralités (1 heure). Un jour sera réservé spécialement aux architectes. Pour faciliter la compréhension des conférences, on s'efforcera dans la mesure du possible de distribuer des autographies au début des cours.

Comme aucune Section ne demande la parole soit pour poser des questions, soit pour déposer des motions, le président lève la séance à 18 heures.

Après la réunion, les délégués ont assisté à une conférence d'une heure de M. Joseph Morand, archéologue cantonal, sur « Une page de l'histoire du Valais », et ont retrouvé à 20 heures les membres de la nouvelle section valaisanne pour un banquet commun.

Zurich, le 25 mai 1929. *Le Secrétaire :*
M. Zschokke.

BIBLIOGRAPHIE

Freie deutsche Akademie des Städtebaues. Vorträge auf der Tagung d. 6. Hauptversammlung am 24. und 25. Sept. 1928, in Heidelberg. — Pontos-Verlag G.m. b. H. Berlin SW 19.

Cette brochure, de 30 pages (19×25 cm), contient le compte rendu, fort bien fait, des trois conférences qui furent présentées à la dernière assemblée générale de l'« Académie allemande de l'aménagement des villes », à savoir : « Die Frage der Automobilfernstrassen », par le prof. Dr *Otzen*. « Bilder zur Geschichte des Städtebaues », par le professeur *Bodo Ebhardt*, qui préconise l'étude, trop négligée, à son avis, de l'aménagement des cités anciennes dont les constructeurs durent faire face à des besoins souvent qualitativement semblables à ceux de l'époque présente. A l'appui de sa thèse, M. Ebhardt décrit, à l'aide de curieux et très instructifs plans d'anciennes cités, le jalonnement, par des villes, des grandes voies commerciales de l'antiquité et des temps modernes. Enfin « Die akademische Pflege des Städtebaues », par le Dr *K.-H. Brunner*, véritable programme raisonné, et très judicieux, d'un enseignement scientifique de l'« urbanistique » tel que l'auteur le pratique dans sa chaire de l'Ecole technique supérieure de Vienne, en recourant à tous les moyens propres à le rendre vivant et intuitif, notamment à des modèles ingénieux qui lui permettent de déterminer rigoureusement les conditions d'ensoleillement d'un édifice quelconque à une époque quelconque de l'année, sans le secours d'épures ni de calculs relevant de l'astronomie de position.

Das Neue Frankfurt, Monatsschrift für die Probleme moderner Gestaltung. — Verlag Engler & Schlosser, à Francfort-sur-le-Main. — Cahiers 24 × 26 cm. — Prix du cahier : 1 mark.

Le numéro de juin dernier de cette élégante publication, dirigée par M. le Dr J. Gantner — ancien rédacteur en chef de « Das Werk » et auteur de travaux remarquables sur l'« urbanisme » — est consacré à une critique assez vive des dogmes auxquels obéissent de nombreux architectes suisses que M. S. Giedion estime entachés d'un excès de misonéisme et de gérontophilie. A l'appui de sa thèse, il discute, en de courts articles incisifs et illustrés avec pertinence, les résultats de trois concours récents : Asile de vieillards, à Zurich ; transformation de la place de la Gare, à Lucerne et Musée des beaux-arts, à Bâle. Ce dernier thème est repris par M. Georges Schmidt sous la forme d'une intéressante discussion des nouvelles méthodes d'aménagement des musées.

Précis d'analyse chimique, par *Marcel Boll*, Agrégé de l'Université et *Jacques Leroide*, Docteur ès sciences. — Tome III. — **Anions**, X-468 pages (16×25), 63 figures ; relié 77 fr., broché 67 fr..

Les chimistes, les industriels, les étudiants apprendront avec satisfaction l'apparition du tome III du « Précis d'analyse chimique » de MM. Boll et Leroide. Ce remarquable ouvrage, dont nous avons annoncé la publication des tomes I et II à la page 295 de notre numéro du 3 décembre 1927, est ainsi complet. Les auteurs en ont résumé les caractéristiques essentielles dans un avant-propos dont nous citons quelques lignes :

« Le tome I est consacré aux généralités sur l'analyse (qualitative et quantitative). On y a introduit de nombreux paragraphes sur l'indice de Sœrensen, les colloïdes, les complexes, les dosages colorimétriques, la microanalyse, les indicateurs colorés, l'électrovolumétrie et les méthodes gazométriques. La dernière partie de ce tome contient les données numériques les plus importantes.

» Les tomes II et III traitent respectivement des cations et des anions. Systématiquement, chaque ion est étudié dans l'ordre suivant : état naturel, propriétés du corps simple, transformations réciproques du corps simple et de l'ion, action des réactifs généraux, caractères particuliers, voie sèche, modes de dosage. A propos de chaque groupe les auteurs donnent une méthode éprouvée d'identification qualitative et un choix de techniques permettant la séparation quantitative ; tout ce qui est relatif à un ion est ainsi groupé à la même place. Par exemple on trouvera au cation argent les dosages électrolytiques et volumétriques, en même temps que la gravimétrie et les caractères qualitatifs ; de même à l'anion nitrique toutes les méthodes qui permettent de le doser, y compris la mesure des volumes gazeux. Un simple coup d'œil à la table des matières permettra de trouver immédiatement les renseignements désirés sans qu'il y ait besoin de dresser un index alphabétique. »

Aires pour linoléum. — Une brochure illustrée (12×18 cm). de 60 pages, éditée et distribuée gratuitement par la « Société anonyme du linoléum », à Giubiasco.

Ce petit ouvrage, soigneusement documenté et élégamment rédigé rendra des services appréciés à tous ceux qu'intéresse la pose rationnelle de revêtements en linoléum. En voici la table des matières : Aires pour linoléum. — Propriétés générale des aires. — Durée du séchage. — Gravier et sable de pierre ponce. — Béton de scories. — Chapes en ciment, en plâtre, en Felsenite, Diara, en Terranova, en magnésie. — Sanaplan. Asphalte. Planchers de bois. — Colles pour linoléum. — Renseignements.

Applications de l'électricité aux mines, par *Georges Hacault*, ingénieur. — Un volume grand in-8 de 552 pages avec 260 figures. — Prix : 85 fr. — J.-B. Baillière et Fils, éditeurs, Paris.

Dans les installations minières, comme dans toutes les branches de l'industrie, l'électricité s'est peu à peu substituée à la vapeur pour la commande des appareils mécaniques. Aussi l'on peut avancer aujourd'hui que, dans les grandes exploitations minières françaises d'installation récente, telles que celles du Nord et du Pas-de-Calais, la vapeur a complètement disparu d'un siège d'extraction. Mais en même temps que s'opérait cette transformation, le développement parallèle du machinisme exigeait une extension sans cesse croissante du nombre et de la puissance des machines entraînées électriquement.

L'auteur consacre le présent ouvrage à la commande des principales machines du jour (en y adjoignant toutefois les pompes d'exhaure) et notamment des machines d'extraction, sur lesquelles il n'existe encore en France, à sa connaissance, aucun traité d'ensemble.